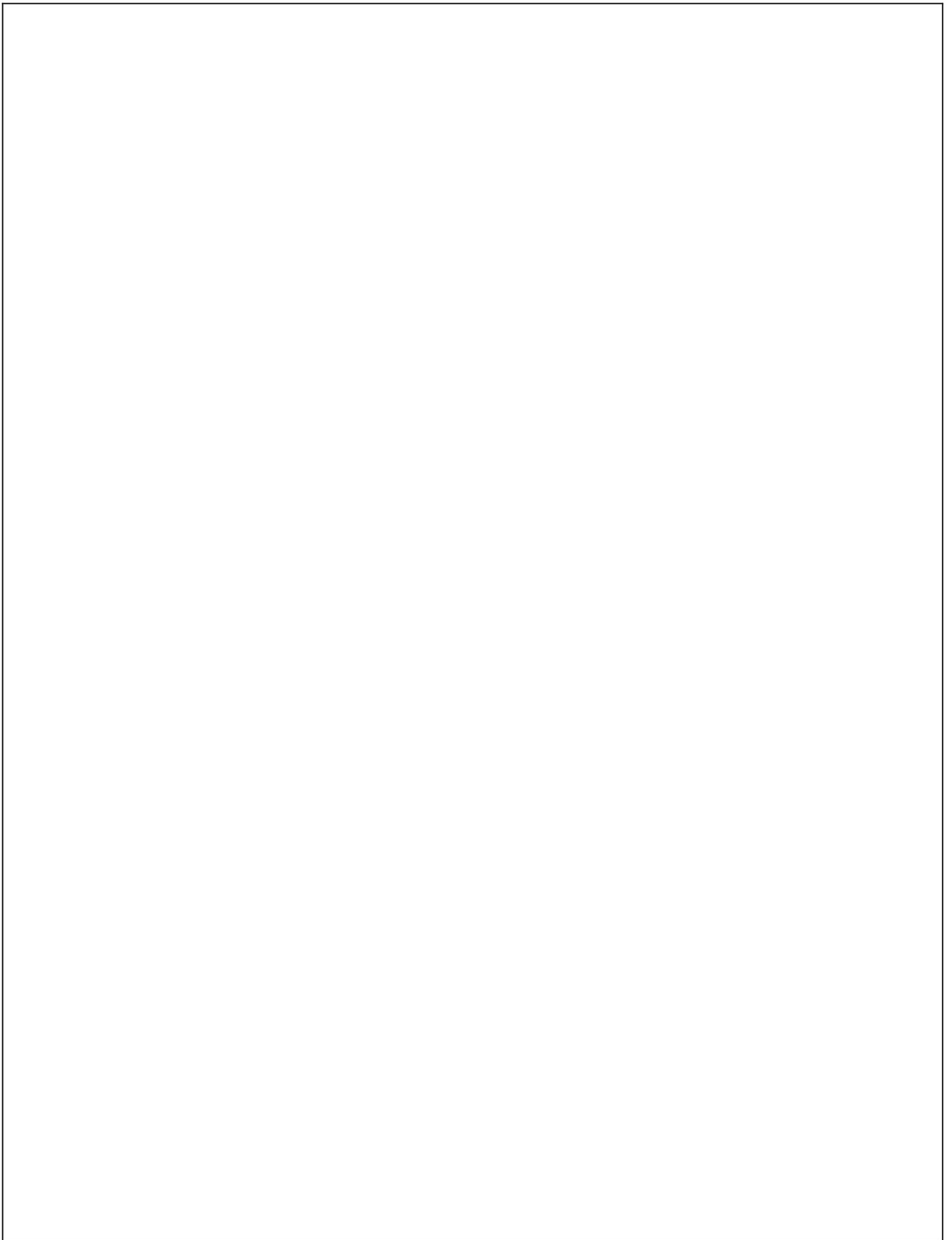


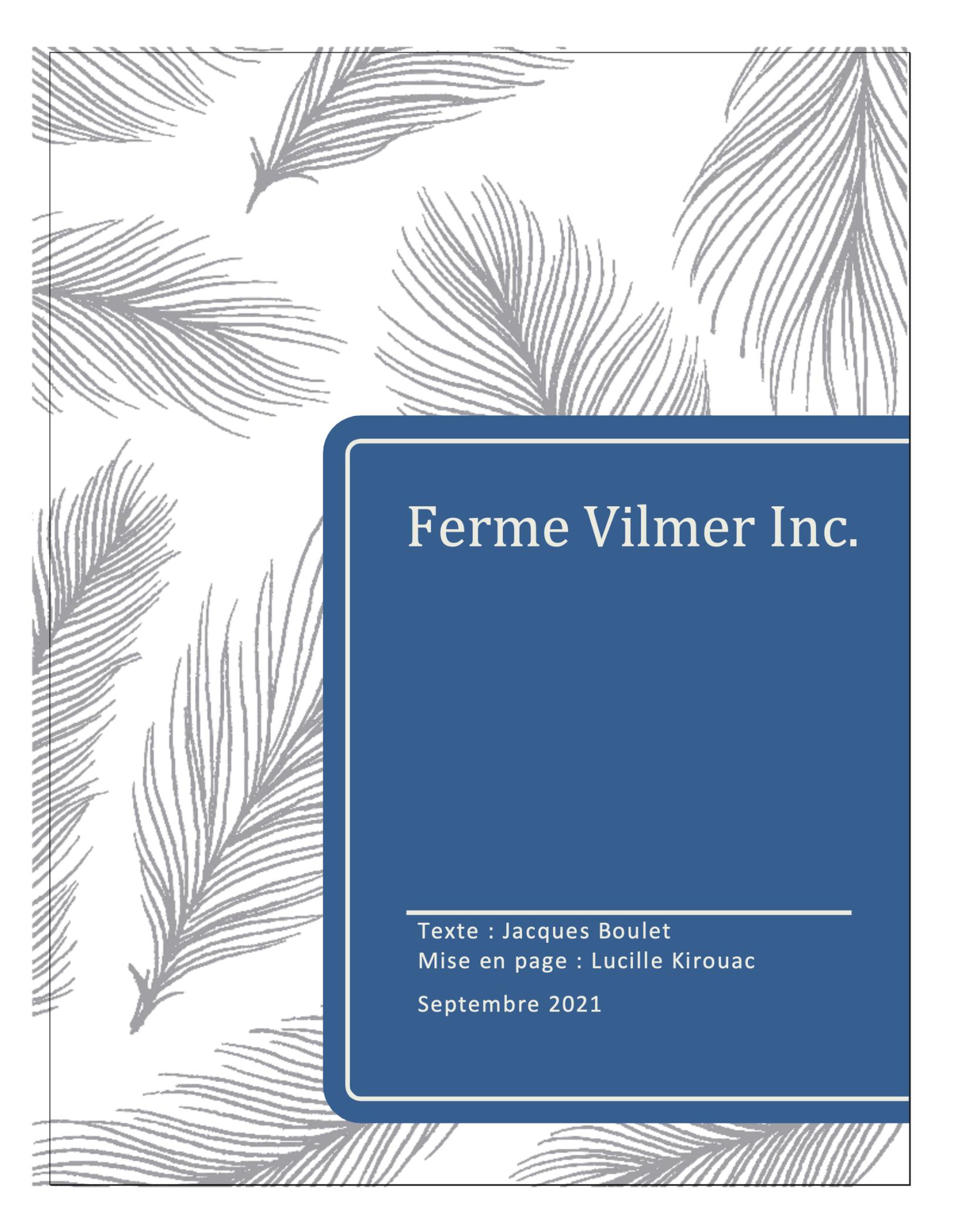
**HOMMAGE
AUX ARTISANS
DE LA
FERME VILMER INC.**



Photo Louis-Marie Garant

Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud
2021



The background of the page is a repeating pattern of stylized pine needles, rendered in a light grey or blue tone. The needles are arranged in a way that they appear to be scattered across the page, with some pointing upwards and others downwards. The overall effect is a clean, modern, and nature-inspired design.

Ferme Vilmer Inc.

Texte : Jacques Boulet

Mise en page : Lucille Kirouac

Septembre 2021

Ferme Vilmer Inc.

Lot 185

Historique

Désirant toujours mieux connaître les conditions de vie et les difficultés auxquelles ont été confrontés nos prédécesseurs et après avoir consulté bon nombre de contrats notariés de différentes époques, j'entreprends de raconter l'histoire d'une entreprise familiale que six générations ont patiemment fait grandir. C'est de cette façon que je veux leur rendre hommage et les remercier de nous avoir permis d'y vivre de si belles années.

Les premiers propriétaires : La famille Buteau

Pierre Buteau fut, semble-t-il, le premier propriétaire de cette terre de 3,2 arpents en largeur par 40 arpents de profondeur, dont il aurait reçu la concession vers 1715 du nouveau maître de la seigneurie Bellechasse-Berthier, Nicolas Blaise des Bergères de Rigauville. Un contrat rédigé par le notaire Abel Michon le 20 juin 1722¹, nous atteste que Jean Boulet, un des fils de Jacques déjà établi sur une ferme depuis 1712 au nord de la rivière du Sud, accepte une concession de 4 X 40 arpents située au sud-ouest de la terre de Pierre Buteau au sud de la rivière du Sud à Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud. Dans le cadastre de 1875 la terre de Jean Boulet sera identifiée par le numéro 183 et est la propriété de Xavier Blais, alors que celle de Pierre Buteau le sera par le numéro 185 et que le lot 184 désignera l'île, située juste au nord des lots 183 et 179 dans la rivière du Sud. Un autre Pierre Buteau quelque 70 ans plus tard² sépare ce lot 185 entre ses deux fils, Pierre et Basile Buteau. Dès 1793³ ce dernier Pierre Buteau vend sa demie du lot 185 à Jean-Baptiste Boulet, son voisin du nord-est, établi sur le lot 186. Pour sa part son frère Basile Buteau transmet sa propriété⁴ à son fils, aussi dénommé Basile, qui devenu veuf en 1849, vend⁵ huit perches de ce lot à Joseph-Prudent Boulet, le fils de Jean-Baptiste. Ses filles⁶, une à une, à partir de 1857 en atteignant leur majorité, vendent également leur part d'héritage à Joseph-Prudent Boulet. Finalement, en 1862⁷, Améralice Buteau, la dernière des filles de Basile, cède l'ultime parcelle de ce lot 185 à Vital Boulet, le frère de Joseph-Prudent. Sans attendre cette dernière transaction, dès 1860 Marguerite Gendron et Joseph-Prudent Boulet partagent ce lot 185 encore incomplet entre deux de leurs fils,

¹ Abel Michon, ANQ-Québec, 22 juin 1722

² Nicolas-Charles-Louis Lévesque, ANQ-Québec, 3 novembre 1783

³ Joseph Riverin, ANQ-Québec, 23 septembre 1793

⁴ Jean-Baptiste Morin, ANQ-Québec, 1 mai 1826

⁵ Jean-Baptiste Morin, Ibidem, 10 mai 1849

⁶ Jean-Baptiste Morin, Ibidem, 21 septembre 1857, 4 mars 1858, 3 juillet 1859

⁷ Jean-Baptiste Morin, Ibidem, 29 octobre 1862

à savoir Vilmer et Vital Boulet. Toutefois en 1870 Vital Boulet, qui a hérité⁸ de la terre de son beau-père Pierre Boulet, vend⁹ à son frère Vilmer sa demie de ce même lot reçu en héritage¹⁰ 10 ans plus tôt.

La propriété de Vilmer

Ainsi ce lot de 3,2 X 40 arpents, divisé en 2 unités en 1783 par Pierre Buteau, redevient la propriété d'une seule famille, celle de Vilmer Boulet, marié¹¹ à Delvina Blais depuis le 26 juin 1860. En tant qu'héritier de la ferme familiale, Vilmer doit payer des redevances à ses frères et sœurs, assumer le prix d'achat de la demie de ce lot à son frère Vital, acquitter le coût de la reconstruction des nouveaux bâtiments qui sont déménagés au coteau sud, en plus de déboursé quelques centaines de dollars pour payer la pension de ses trois fils qui deviendront prêtres au collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière. Faut-il s'étonner que ces nombreuses obligations familiales obligent le couple, à partir de 1877, à contracter de temps à autre des obligations¹² qu'ils remboursent fidèlement sans jamais mettre en danger leur situation financière.

Une étape importante : le déménagement des bâtiments de la ferme

À Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, les premiers concessionnaires avaient construit leur maison et établi leur ferme du côté nord comme du côté sud de la rivière du Sud alors qu'un chemin public courant en haut des coteaux les reliait entre elles. Cependant, avec les années, les cultivateurs se sont rendu compte qu'il serait avantageux que les bâtiments soient mieux centrés en regard de la superficie à cultiver. En 1877, à la demande



Grange, vers 1888

de quelques contribuables, le conseil municipal décide qu'un nouveau chemin public sera tracé sur le coteau sud où ceux-ci veulent y déménager leurs bâtiments. Cependant en raison des protestations de seulement deux cultivateurs, cette décision est annulée l'année suivante. Il en sera ainsi à quelques reprises même si la plupart des cultivateurs les uns à la suite des autres n'hésitent plus à s'y déplacer. Ce n'est qu'en 1896 selon les

⁸ Louis-Nazaire Roy, ANQ-Québec, 16 décembre 1869

⁹ Vildebou Larue, ANQ-Québec, 5 août 1870

¹⁰ Jean-Baptiste Morin, Ibidem, 22 mai 1860

¹¹ Jean-Baptiste Morin, Ibidem, 18 juin 1860

¹² Édouard Lavergne, Ibidem, 30 décembre 1877; Joseph-Stanislas Gendron, Ibidem, 7 juillet 1879, 4 juillet, 1879, 12 octobre 1889; Wilfrid Guay, Ibidem, 6 décembre 1892, 8 décembre 1899

archives de la Municipalité¹³ que le nouveau chemin public sera enfin établi au sud des habitations déjà construites sur le chemin de la Rivière-du-Sud actuel. Selon les souvenirs de notre grand-tante Alice, le déménagement fut réalisé par son père Vilmer en 1888. Il est indéniable que ce fut une entreprise d'une grande envergure puisque les fermes de Vilmer et de Joseph-Prudent Boulet, son frère, étaient construites dans la pointe en bas des coteaux et que les moyens techniques de l'époque ne permettaient pas de les transporter dans leur intégralité. Ses cinq fils, par leur énergie musculaire, ont certes rendu moins pénible la réalisation de ce projet. Le tracé du nouveau chemin municipal de 1896 passe à 63 pieds au sud de la maison de Vilmer Boulet alors que celle de Joseph-Prudent bâtie en 1874 sur le lot 186 n'est pas mentionnée. De fait, cette dernière maison ne sera déménagée qu'en 1904 par Césaire Montminy sur le lot 182, un peu plus à l'ouest sur le même chemin où elle est en rénovation depuis 2015. L'ancien chemin en haut des coteaux sera remis en culture au gré des propriétaires.

Après la relocalisation des bâtiments, Vilmer et Delvina, pour assurer l'établissement de deux de leurs fils sur leur ferme respective, achètent¹⁴ en 1891, d'Adolphe Bonneau, une terre de 2 par 40 arpents située au nord de la rivière du Sud. Deux ans plus tard ils la cèdent¹⁵ à leur fils Téléspore, récemment marié à Amanda Bernier. Malheureusement ce dernier ne parvient pas à assumer ses nouvelles obligations et quelques années plus tard il doit la rendre¹⁶ à son ancien propriétaire. Ironiquement, un mois plus tôt, à la mort de leur mère Delvina Blais, toutes les sœurs et frères majeurs d'Hermus, y compris Téléspore, avaient signé¹⁷ un document devant notaire reconnaissant avoir reçu leur part d'héritage et accordant à leur père Vilmer toute liberté pour la disposition de sa ferme.

La déconfiture de Téléspore a certainement causé un très grand malaise au sein de la famille. Doublement accablé et par la retentissante faillite de son frère Joseph-Prudent, son voisin immédiat au nord-est et par ce malheureux échec de son fils Téléspore, Vilmer Boulet se résigne en 1900¹⁸ à rediviser le lot 185 entre deux de ses fils qui se destinent à l'agriculture Hermus et Téléspore. Il accorde à Téléspore la partie sud-ouest, voisine du lot 183 alors que la demie nord-est échoit à Hermus qui doit composer avec un nouveau

¹³ Procès-verbal, 7 janvier 1896, signé par Luc Joncas

¹⁴ Wilfrid Guay, *ibidem*, 25 avril 1891

¹⁵ Wilfrid Guay, *ibidem*, 3 juillet 1893

¹⁶ Wilfrid Guay, *ibidem*, 20 novembre 1898

¹⁷ Wilfrid Guay, *ibidem*, 20 octobre 1898

¹⁸ Wilfrid Guay, *ibidem*, 28 juin, 1900

voisin Césaire Montminy devenu propriétaire¹⁹ d'une demie du lot 186. Ainsi l'histoire se répète et ce lot 185 demeurera divisé en deux parties pendant encore presque 100 ans.

La partie sud-ouest du lot 185

Dès 1921 Téléphore Boulet, accablé par la maladie, cède²⁰ sa ferme à son fils Évariste qui, 10 ans plus tard, la revend²¹ à sa mère Amanda Bernier. Sans tarder cette dernière la donne²² à son autre fils Roch Boulet qui à son tour la transmet²³ à son fils Denis en 1962. Au moment de prendre sa retraite en 1994, Denis Boulet permet la réunification de ce lot en vendant²⁴ sa demie du lot 185 à la Ferme Vilmer Inc. qui retrouve ses dimensions originelles, à savoir 3,2 arpents en largeur. Cette terre avait été divisée une première fois en 1783, était redevenue entière en 1870, redivisée en 1900 comme nous venons de le lire dans les lignes précédentes.

La détermination d'Hermus

Pour sa part Hermus, qui, selon les dires de notre grand-tante Alice, aurait songé à migrer vers l'Ouest canadien à cette époque, accepte résolument la décision de son père, même s'il se sent à l'étroit sur cette demi-terre. Tout en redoublant d'énergie pour venir en aide le mieux possible à son frère Téléphore, il prend en mains sa propre destinée en y déployant une énergie toujours renouvelée.

Voici quelques-unes de ses heureuses initiatives :

Désireux d'améliorer sa situation financière, à partir de 1907, comme bon nombre de cultivateurs de Montmagny et de la région, Hermus participe au transport de poches de ciment de la gare de Montmagny jusqu'à Notre-Dame-du-Rosaire pour la construction du nouveau chemin de fer, le Transcontinental²⁵. Pour chaque journée de travail il recevait 1 \$ et 5 \$ par mois pour son cheval.



Grand-père Hermus (vers 1940)

¹⁹ Joseph-Stanislas Gendron, Ibidem, 21 janvier 1898

²⁰ Arthur Martineau, ANQ-Québec, 1 juillet 1921

²¹ Arthur Martineau, Ibidem, 30 mars 1931

²² Arthur Martineau, Ibidem, 26 avril 1933

²³ Georges Hébert, ANQ-Québec, 14 août 1962

²⁴ Marc Boulanger, ANQ-Québec, 30 mars 1994

²⁵ Le Javelier, Volume XXX1, no.2, juin 2015, pp.5-16 par Jean-Guy Pelletier

Les dollars mis en réserve pendant ces quelques années lui permettent d'acheter²⁶ en 1911, en payant au comptant, les 600 \$ demandés pour un terrain dans le village de Saint-François, sur lequel il y a une petite maison et une grange. Il transforme la maison en magasin qu'il revend²⁷ en 1914 pour 2,300 \$ dont seulement 300 \$ lui sont versés au comptant. L'acheteur Omer Leclerc, qui auparavant exerçait le métier de tanneur le long de la rivière Giasson au canton Morigeau, lui promet le solde dans deux ans en assumant un intérêt de 5%. De fait ce n'est qu'en 1927²⁸, qu'Hermus Boulet aura le loisir de signer une quittance définitive de 2,000 \$ à son créancier Omer Leclerc, qui a vendu son magasin à madame Angèle Montminy, veuve de Lucien Marceau. Ce magasin subsistera pendant plusieurs années et nous sera connu comme celui de Mlle Lumina Marceau.

Poursuivant ses rêves d'agrandir sa ferme en compensation de l'autre demie du lot 185, Hermus achète en 1917²⁹ de Joseph Miller, en partance pour les États-Unis, les lots 416 et 417 qui forment 52 arpents en superficie. Cette nouvelle parcelle de terre située sur le chemin de la rivière Morigeau lui fut profitable en lui permettant d'augmenter le nombre de ses vaches laitières, tout en demeurant autosuffisant en fourrage. Toutefois le cours des rivières Morigeau et des Praires qui divise cette terre en parcelles endommage souvent les ponts qui les enjambent. Heureusement, en 1927, après de nombreuses demandes adressées à la Municipalité, Hermus Boulet ainsi que les autres cultivateurs de ce petit rang ont l'agréable bonheur de voir la Compagnie de La Laiterie de Saint-Pierre y construire trois ponts indestructibles en béton. Pour nous, ses petits-enfants, c'était toujours une fête de se rendre à « la Morigeau », dans ce décor enchanteur, afin d'y traire



*En route pour la traite des vaches au champ. -
Assises: Marie-Ange, une amie et Marie-Hélène;
Debout: Rachel, Jacques et Aline.*

les vaches et y appâter quelques petites truites. Aujourd'hui cette terre de la Morigeau constitue encore un élément important de la Ferme Vilmer Inc. établie en 1987.

²⁶ Arthur Martineau, Ibidem, 15 Octobre 1911

²⁷ Arthur Martineau, Ibidem, 10 juin 1914

²⁸ Arthur Martineau, Ibidem, 2 juillet 1927

²⁹ Arthur Martineau, Ibidem, 05 octobre 1917

Maurice décide de succéder à son père

Après bien des hésitations, Maurice, ayant presque complété ses études classiques au collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, décide de devenir cultivateur pour succéder à son père. Ainsi à l'automne 1926, une annexe est ajoutée à la maison du côté ouest, en prévision de son mariage avec Anne-Marie Couture en janvier 1927; ce sera la résidence des grands-parents, de la grand-tante Alice et de tante Marie-Paule, qui nous dorloteront pendant nos jeunes années. Dès 1928, en parfait accord, Hermus et Maurice modernisent l'étable en procédant à son élargissement par le déplacement de quelques pieds du mur sud et l'allongement de la toiture. La création de ce nouvel espace permet d'y ajouter des loges en stabulation libre. Lors de cette réalisation, ils ont heureusement bénéficié, en remplacement de Ludger Lachance accidenté dès le début des travaux, du savoir-faire et de l'expérience des ouvriers de la ferme du collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière. Maurice les avait connus lors de ses études au collège de Sainte-Anne en rendant visite à son cousin Philéas, le fils de Joseph-Prudent, devenu un des assistants-fermiers de la ferme du collège.

En raison de leur expérience ces derniers les amènent à changer l'orientation des allées, qui seront maintenant d'est en ouest, en coulant un plancher en ciment dans lequel sont insérés des dalots pour retenir le fumier. Un chariot accroché au plafond par un rail en assurera le transport jusqu'à un petit bâtiment construit à l'arrière de la grange. Cette transformation majeure étonne tous les voisins qui considèrent cette étable comme un modèle qu'ils hésitent toutefois à imiter.

Conscients d'avoir fait franchir une étape importante dans l'évolution de leur ferme et confiants dans son avenir, en parfaite harmonie le père et le fils s'inscrivent au concours du mérite agricole pour l'année 1932. Sans les retenir au nombre des médaillés, les juges leur accordent un bon pointage en signalant que les bâtiments de ferme sont solides, propres et confortables. Ils sont étonnés et admiratifs de l'énergie déployée par notre grand-père qui pratiquement seul s'est construit un aqueduc en creusant un canal de 5 à 6 pieds de profondeur dans le tuf sur une longueur d'environ 100 pieds. Cependant comme point faible, ils notent que le produit de la ferme est bien peu élevé en regard du capital investi qui est de l'ordre de 10,000 \$. Il aurait certes été agréable pour la famille de lire dans les commentaires des juges que cet investissement n'avait nécessité aucun emprunt.

La construction de cet aqueduc par notre grand-père nous impressionne encore, principalement en raison du fait que dès notre jeune âge, nous avons bénéficié d'une eau limpide qui coulait librement du robinet, alimentait les toilettes installées bien

confortablement dans un petit réduit au centre de la maison et abreuvait à volonté les animaux à l'étable alors que nos voisins utilisaient une pompe manuelle ou quelquefois en hiver charroyaient l'eau à la tonne. Pour abriter cette source et rendre plus sécuritaire l'approvisionnement en eau, nous avons vu notre père Maurice au milieu des années 1940 y aménager un réservoir en ciment. C'est à cette occasion que notre père nous a raconté cet exploit de notre grand-père se souvenant très précisément de ses nombreuses randonnées pour aller faire affûter les pics chez un forgeron au canton Morigeau.

Toujours débordant d'énergie, en 1937, notre grand-père persuade notre père d'acheter³⁰ une terre à bois dans le deuxième rang du canton d'Armagh en espérant pouvoir y aménager un jour une érablière d'au moins 1 000 entailles. Son rêve fut réalisé par son fils Maurice et ses petits-fils à compter de l'année 1951. Présentement cette érablière sous tubulures depuis 1975 compte environ 10 000 entailles et contribue assurément à la prospérité de la Ferme Vilmer Inc. De plus, il incite Maurice, en prévision de l'établissement de ses fils, à faire l'acquisition de la terre de son cousin Évariste Boulet, qui en 1940³¹, avait pris la décision de migrer en Abitibi. Sans hésiter, notre grand père utilise l'espace disponible dans cette étable nouvellement acquise pour y loger des animaux de boucherie achetés à l'automne, qu'il engraisse pendant une partie de l'hiver, en espérant les revendre au printemps avec un léger profit.

Mort trop tôt

Sans aucun signe avant-coureur, au printemps 1943, notre grand-père Hermus, malgré les soins attentionnés d'Anne-Marie, sa belle-fille, est terrassé par une vilaine pneumonie qui met fin à ses jours en l'espace d'un mois, il avait 73 ans. Aujourd'hui sans conteste, nous ses petits-enfants, le saluons comme l'instigateur « des fermes Boulet ». Ses initiatives, sa prévoyance et son énergie ont donné l'élan aux vocations agricoles dans la famille.

Tout en assurant la prospérité de sa propre entreprise Hermus s'est également impliqué dans le domaine paroissial, il était le président d'assemblée au Conseil de fabrique, lors des fêtes du 200^e anniversaire de la paroisse en 1929. Avec son fils Maurice et les familles Nicole et Fournier il s'est impliqué dans la société d'agriculture de Montmagny qui organisait une exposition annuelle regroupant les cultivateurs les plus prospères.

En ce malheureux printemps 1943 Maurice Boulet, Anne-Marie Couture, parents de 10 enfants héritent des propriétés d'Hermus complètement libres de dettes. Cependant les

³⁰ Arthur Martineau, Ibidem, 15 décembre 1937

³¹ George Hébert, Ibidem, 2 avril 1940

produits de la ferme se vendent constamment à de vils prix selon l'humeur des commerçants ambulants.

Vers 1950 l'étable est allongée d'une trentaine de pieds vers l'ouest afin de reloger la bergerie au rez-de-chaussée et le poulailler au 1^{er} étage. À la suite de cet agrandissement, désireux d'obtenir un plus juste prix, notre père, encouragé par notre mère, décide d'aller vendre ses œufs directement aux consommateurs. Cette initiative lui réussit bien et s'avère profitable pour notre famille en permettant à notre mère, la gérante de la famille, de bénéficier d'un peu d'argent liquide pour ses besoins immédiats. Encouragé par ce succès et la demande de ses fidèles clients, au rythme des saisons, il ajoute d'autres produits du jardin et du verger dans son panier de vendeur itinérant. Les fameuses petites prunes de Damas et plus tard, les produits de l'érable en provenance de l'érablière rêvée par notre grand-père Hermus quelques années auparavant, font de lui, un vendeur très apprécié. À chaque printemps notre mère convertissait sa cuisine en atelier de sucreries, encombré de chaudrons et de plats de différents formats, destinés à la préparation de contenants de sirop, de tire, de sucre mou, de sucre dur et autres. Au cours des ans pour la distribution principalement des produits de l'érable, notre père se fit parfois accompagner par ses filles et ses petits-enfants.

Maurice et son engagement social

Tout au long de sa carrière notre père Maurice s'est beaucoup impliqué dans l'établissement de nouveaux organismes paroissiaux, agricoles et sociaux. À la suite de la fondation de l'union des cultivateurs (l'UCC 1926) il en devient un des recruteurs, il accède au bureau de direction de la Société d'agriculture de Montmagny dès 1930, participe activement à la fondation d'une coopérative de beurrerie à Saint-François en 1935 et de la caisse populaire en 1941. De plus, pour ses voisins immédiats à qui il n'a jamais su refuser de rendre service, il était le « soigneur » de tous les animaux de la ferme alors que la renommée et la compétence du vétérinaire de l'époque n'était pas très élevée.

La transmission à leurs fils

En 1953 Maurice et Anne-Marie font don à leur fils Marius de la ferme achetée d'Évariste Boulet en 1940. Et dès 1960 après avoir acheté les fermes d'Édouard Gagnon et de Lionel Laliberté, ils les cèdent à leurs fils Auguste et Alfred en même temps qu'ils concèdent la leur à Grégoire. Ces derniers pleins d'énergie et d'ambition, bien conseillés par des cultivateurs de l'extérieur de la paroisse et d'un agronome des plus compétent, améliorent rapidement la rentabilité de leur propre entreprise en achetant du quota pour la vente du lait nature et de meilleures vaches laitières en provenance de fermes renommées.

Un honneur bien célébré

Leur réussite éveille l'attention de collaborateurs et de conseillers, principalement de monsieur Raymond Corriveau, qui leur suggère de présenter leur candidature a concours annuel de la famille terrienne. Pour la mise en candidature, l'ensemble des membres de la famille immédiate prépare un album si éloquent que cet honneur leur échoit en 1978 et leur vaut



Nos parents, Maurice et Anne-Marie (1978)

des hommages de tout le milieu agricole provincial et des autorités municipales qui insistent pour que ce témoignage de reconnaissance soit célébré dans la paroisse. En présence de nombreux invités d'honneur dont le ministre de l'Agriculture, monsieur Jean Garon, le président de la Fondation de la famille terrienne monsieur Jacques de Broin, de représentants du club Holstein, de la Société d'agriculture de Montmagny et plus de 400 convives, monsieur le maire Oscar Garant présente tous les membres de la famille en louangeant avec émotion son ancienne maîtresse d'école, madame Anne-Marie Couture, l'épouse de Maurice. Lors de cette célébration, la famille est gratifiée des éloges de nombreuses personnalités, qui soulignent que celle-ci a su sauvegarder les valeurs ancestrales tout en adoptant les nouvelles technologies qui ont cours maintenant et leur permettent de progresser rapidement.

La contribution de Grégoire et Pauline

En 1967, en éliminant la tasserie qui occupait tout l'espace nord de la grange, Grégoire aménage une nouvelle allée destinée à y loger un plus grand nombre de vaches laitières. Ainsi il complète la rénovation réalisée 40 ans plus tôt par le grand-père Hermus. Le surplus du foin sera entreposé dans une remise construite à l'arrière de la grange. En 1983 la ferme d'origine s'agrandit de plusieurs arpents en superficie lorsque Grégoire achète de la succession de Joseph Lachance le lot 194 et quelques petits lots du chemin Morigeau qui sont contigus aux lots 416 et 417 achetés en 1917 par Hermus. Toujours dans le but d'améliorer la production laitière et rendre plus facile la récolte du foin il fait aménager un premier silo Harvester en 1985 et un autre en 1987.

Nouvelle appellation

En cette même années 1987 toutes les parcelles de terre acquises au cours des ans sont constituées en un ensemble dénommé la Ferme Vilmer Inc.³². En 1994, comme il a été dit auparavant, Denis Boulet permet la réunification de ce lot 185 en vendant³³ sa demie du lot 185 à la ferme Vilmer Inc.

Transformation majeure de l'étable

En 2003 Grégoire et Pauline vendent³⁴ la Ferme Vilmer Inc. à leur fils Enrico, qui à son tour, poursuit les améliorations en construisant deux autres silos Harvestor et une plus grande citerne à fumier. La Ferme Vilmer Inc. s'agrandit à nouveau en achetant une autre terre à Berthier-sur-Mer en 2013.

Puis en 2015, Enrico et Mireille se lancent dans un projet de grande envergure, en démolissant complètement la grange rénovée en 1928 par l'ancêtre Hermus tout en préservant la vacherie orientée du sud au nord, perpendiculairement à l'ancienne grange que Grégoire et Pauline ont fait construire en l'an 2000. La construction de cette nouvelle étable à stabulation libre qui s'étend sur une plus grande superficie que l'ancienne en largeur et en longueur permet d'y abriter un robot de traite.

C'est ainsi que débute une nouvelle ère pour cette ferme laitière à laquelle nous souhaitons un avenir dont la lignée des Vilmer, Hermus, Maurice et Grégoire serait fier.

À Enrico et Mireille ainsi qu'à leur relève : le meilleur des succès !

³² Marc Boulanger, Ibidem, 8 juin 1987

³³ Marc Boulanger, Ibidem, 30 mars 1994

³⁴ Marc Boulanger, Ibidem, 4 novembre 2003



FERME VILMER INC.

Photos



01 SEPTEMBRE 2021
SEPTEMBRE 2021

ALBUM DE FAMILLE

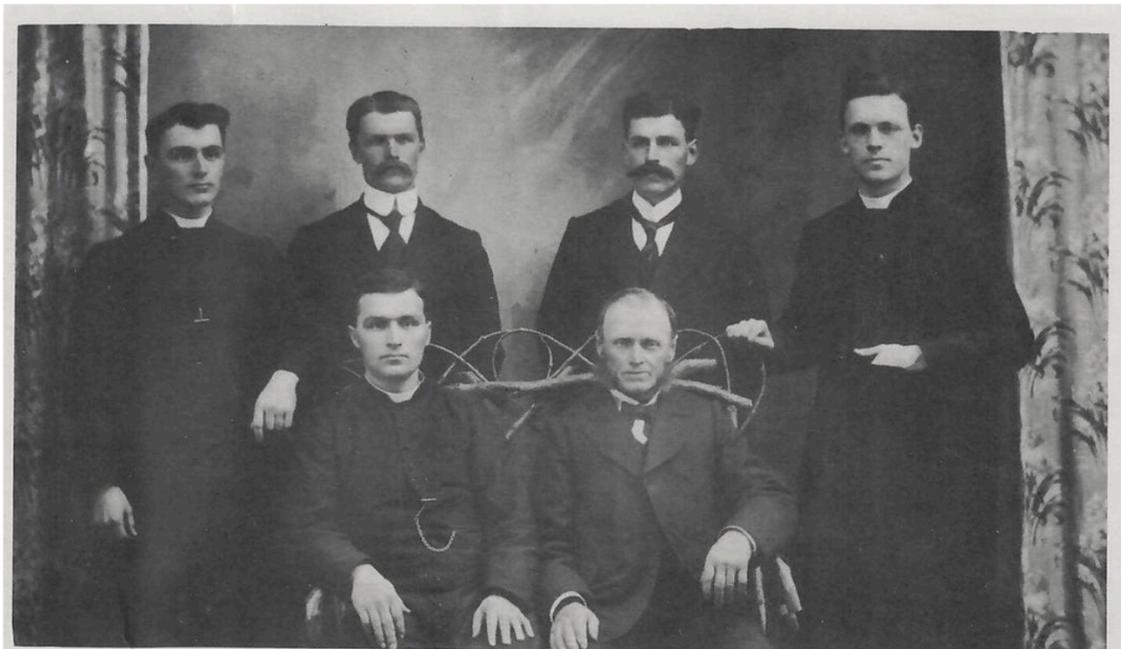
Photos à partir de la deuxième génération, la première étant Joseph-Prudent Boulet et Marguerite Gendron.



Vilmer Boulet



Delvina Blais



Le père et ses fils.

*De gauche à droite - En-avant: Auguste et Vilmer, le père de famille;
En-arrière: Saluste, Hermus, Téléphore et Alfred*



À l'avant Hermus Boulet et Marie-Louise Nicol
En-arrière: leur fille Marie-Paule, Alice Boulet, soeur d'Hermus, et leur fils, Maurice



1977 - Noces d'or - Maurice Boulet et Anne-Marie Couture entourés de leurs enfants.
Assis- de gauche à droite: Aline, Maurice, Anne-Marie, Alfred.
Debout- de gauche à droite: Jacques, Jeanne-Aimée, Grégoire, Rachel, Marius,
Marie-Ange, Auguste et Marie-Hélène.



*Famille de Grégoire Boulet et Pauline Cloutier.
De gauche à droite: Francine, Grégoire, Carofine, Pauline, Enrico et Marie-Eve,*



*Famille de Enrico Boulet et Mireille Bérubé
Assis - de gauche à droite: Émile, Enrico et Lou-Ann
Debout - de gauche à droite: Mireille et Marika.*

LA FERME

ET SON DÉVELOPPEMENT

La maison et la grange

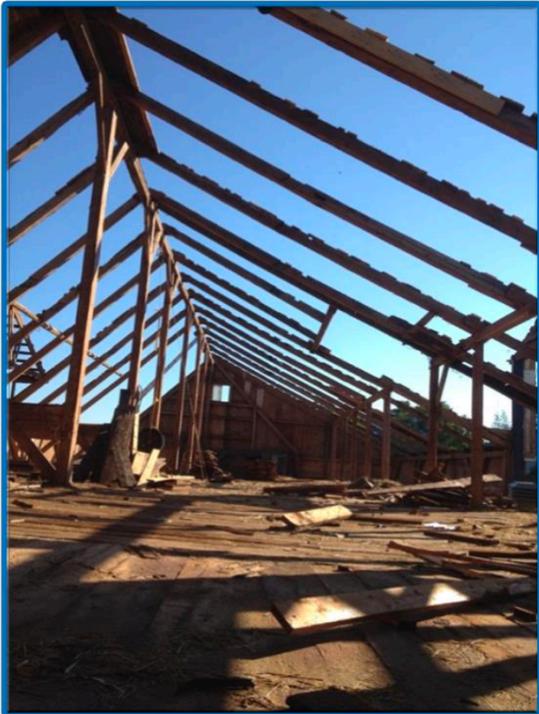
Noter la rallonge à l'ouest de la grange, construite vers 1950.



Travaux majeurs en 2015

Modernisation de la grange en vue d'offrir
la stabulation libre au troupeau laitier
et l'installation d'un robot de traite.

Photos : Mireille Bérubé



On entreprend la démolition
de la grange existante.



On repart en neuf !









Photo Louis-Marie Garant

Ferme Vilmer Inc.

2021



Photo Louis-Marie Garant